



---

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE\*

Télégramme en date du 25 août 1951  
adressé par le Secrétaire principal de la Commission  
aux Ministres des Affaires étrangères  
de l'Égypte, de la Jordanie, du Liban et de la Syrie,  
et au Ministre des Affaires étrangères d'Israël

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine conformément à la [communication que vous a adressé le Président le 10 août](#), siège maintenant à Paris pour entreprendre le travail de préparation nécessaire pour la conférence qui doit se tenir ici et s'ouvrir le 10 septembre.

Les communications destinées à la Commission lui parviendront à l'adresse suivante :

PAROMNIPRESS PARIS POUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE.

Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pablo de Azcarate.  
Secrétaire principal  
Commission de conciliation des  
Nations Unies pour la Palestine

\*Distribué également sous la cote [IS/66](#)

Français